

Motion du 19 janvier 2011 de MM. Grégoire Carasso, Gérard Deshusses, Robert Pattaroni, Pascal Rubeli et Mme Salika Wenger: «Quand une régie publique fédérale tue la diversité de la presse».

(renvoyée à la commission des finances par le
Conseil municipal lors de la séance du 22 novembre 2011)

PROJET DE MOTION

Considérant:

- la décision de la Poste de priver *Le Courrier* des tarifs préférentiels pour l'acheminement postal de ses journaux;
- l'augmentation de 20 à 30 millions de francs par les Chambres fédérales de l'enveloppe annuelle attribuée à la Poste en vue d'assurer un soutien à la presse locale et régionale;
- cette aide indirecte et publique comme essentielle pour la diversité de la presse;
- les motifs (le quotidien ne serait tantôt pas assez généraliste, tantôt pas assez local ou régional) invoqués par la Poste pour priver *Le Courrier* du tarif d'acheminement préférentiel;
- les charges supplémentaires très considérables pour 2011 que cela représenterait pour *Le Courrier* (10% de son budget);
- les protestations déjà exprimées par le Conseil d'Etat, la délégation parlementaire aux Chambres fédérales et le Conseil administratif,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de soutenir fermement *Le Courrier* dans ce dossier qui pourrait conduire le quotidien à la faillite et affaiblir substantiellement la diversité de la presse à Genève et en Suisse romande.